

BREVET D'INVENTION.

Gr. 15. — Cl. 1.

N° 700.991

**Briquet.**

Société : MÜLLER & GRÜNSTEIN ELGERSBURGER-FEUERZEUG-FABRIK résidant en Allemagne.

**Demandé le 23 août 1930, à 14<sup>h</sup> 21<sup>m</sup>, à Paris.**

**Délivré le 5 janvier 1931. — Publié le 10 mars 1931.**

(Demande de modèle d'utilité déposée en Allemagne le 25 juin 1930. — Déclaration du déposant.)

La présente invention se rapporte à des briquets de poche, en particulier des briquets pyrophores avec une roue motrice qui met en mouvement la roue frottante.

- 5 Elle vise un dispositif dans lequel la roue frottante est actionnée par un mouvement horizontal du doigt, c'est-à-dire un mouvement dans le sens de la face supérieure du récipient d'essence, ce qui rend le maniement
- 10 plus facile qu'avec les briquets à roue frottante ou à roue motrice horizontale des types connus. L'invention a encore pour but de dispenser de toucher avec le doigt la roue frottante, sans sacrifier
- 15 l'avantage d'une commande par mouvement horizontal du doigt. En même temps l'emploi du briquet est rendu plus facile par un agencement spécial du tube contenant la mèche.
- 20 On connaît des briquets avec roue motrice spéciale, mais montée sur le même axe que la roue frottante. Le dispositif de l'invention, au contraire, a une roue frottante horizontale et une roue motrice
- 25 verticale, avec cette particularité caractéristique que la roue frottante est mise en mouvement par un engrenage conique, que le pignon conique est vertical et est fixe sur une roue motrice verticale. De plus, le
- 30 tube à mèche est en avant de la roue frot-

tante, et enfin cette roue et le pignon conique horizontal sont cachés.

Un exemple d'exécution de cette invention est représenté sur le dessin ci-joint qui indique :

Fig. 1 une vue par côté du briquet avec le chapeau relevé pour découvrir la mèche ; dans cette vue, une partie de la paroi latérale a été enlevée.

Fig. 2, une vue de profil.

Fig. 3, une vue par-dessus.

Sur le côté supérieur du récipient d'essence 1 est formé un pied 2 avec un palier 3 dans lequel tourne le bras 5 qui porte le chapeau d'extinction ou couvercle 4. De plus sur le dessus du récipient d'essence il y a une boîte 6 ouverte en haut, qui entoure la roue frottante et une partie d'engrenage conique.

Sur la boîte 6 est montée la roue frottante 7 contre laquelle la pierre d'allumage est appuyée par un ressort 8 qui est maintenu à son extrémité inférieure, par une vis 10 qui est engagée dans un tube 9 et sert à régler la tension du ressort. Un rebord 11 formé sur le côté de la boîte 1 supporte le pivot vertical d'une roue motrice 12 qui est reliée à un pignon conique 13 ou qui ne forme qu'une seule pièce avec ce pignon. Le pignon 13 engrène avec une roue conique

**Prix du fascicule : 5 francs.**

14 qui lui est perpendiculaire et qui est rigide avec la roue frottante 7 ou fait corps avec cette roue. En avant de la roue frottante 7 est placé le tube 15 contenant la  
5 mèche 16. Sous le récipient à essence 1 est percé un trou, fermé par une vis 17, et servant à l'introduction de l'essence.

L'invention n'est pas limitée à la forme d'exécution décrite et représentée ; elle peut  
10 être appliquée à des briquets de tous genres.

RÉSUMÉ.

Un briquet de poche caractérisé par :

1° Une roue frottante horizontale et une roue motrice verticale.

2° La roue frottante actionnée par un  
engrenage conique. 15

3° Le pignon conique placé verticalement et monté fixe sur une roue motrice placée verticalement, ou ne faisant qu'une seule  
pièce avec cette roue. 20

4° La roue frottante et le pignon conique horizontal cachés par une boîte.

Société : MÜLLER ET GRÜNSTEIN  
ELGERSBURGER-FEUERZEUG FABRIK.

Par procuration :

H. BOETTCHER fils.

Fig. 1.

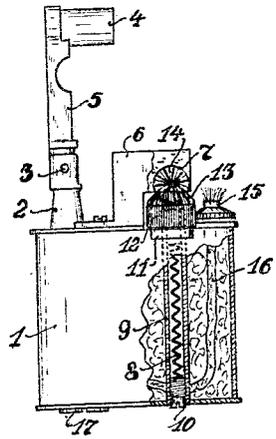


Fig. 2.

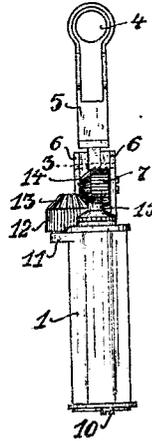


Fig. 3.

